

Chapitre 15

Une prédication de réveil spirituel

(Luc 3.4–9)

Les Évangiles montrent comment le ministère de Jean accomplissait les Écritures (Marc 1.2–3; Luc 3.4–6; Matthieu 3.3). Tous citent Ésaïe 40.4–5; Marc s'appuie en outre sur Malachie 3.1 et Luc sur Ésaïe 40.4–5 (en Luc 3.5–6).

1. **Jean exerça un ministère de relèvement** (3.4–6). Il accomplit sa tâche par la prédication. Il était *«la voix de celui qui crie dans le désert»* (3.4). C'était un travail solitaire. Les chefs spirituels du peuple s'étaient éloignés de la vérité de Dieu. Israël se trouvait dans une période de déclin et de mort spirituelle. Ses guides spirituels servaient Dieu dans leur propre avantage. La prédication avait pratiquement disparu. Les hommes pieux étaient rares.

Mais Dieu ne laisse pas mourir son Église. De temps en temps, il suscite un réveil spirituel. Le réveil ne se commande pas, c'est Dieu qui l'envoie. De même, le réveil spirituel du temps de Jean-Baptiste ne procédait pas de décisions ou d'efforts humains. Dieu avait appelé un homme pour ramener ses contemporains à la raison.

Dieu n'appelle pas les perdus à se «préparer» pour le salut. A ceux-là, il dit simplement: «Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé!» Jean s'adresse à Israël, le peuple élu, aux gens du peuple. Beaucoup d'entre eux avaient foi dans l'accomplissement des promesses de Dieu, mais leur ardeur et leur zèle s'étaient refroidis; ils étaient rétrogrades. Lorsque les

enfants de Dieu aspirent à un réveil spirituel, ils doivent d'abord mettre leur vie en règle avec Dieu. Ils doivent «*rendre droits ses sentiers*» (3.4). En agissant ainsi, ils verront que les obstacles apparemment insurmontables sont balayés. Les montagnes et les vallées qui rendent la marche si difficile sont soudain aplanies et comblées, pour que la route soit plus facile (3.5). Les passages tortueux et les chemins raboteux seront rectifiés (3.5).

Les effets se feront également sentir dans la vie des autres. «*Toute chair verra le salut de Dieu*» (3.6). Toute l'humanité se rendra compte que le salut est accordé aux Juifs (3.6). Encore faut-il que le peuple de Dieu soit prêt à recevoir ce que le Seigneur veut lui accorder.

2. Jean exerça un ministère d'avertissement (3.7–9). Dieu s'approchait d'Israël et offrait à ce peuple un moyen de revenir à lui.

Jean remarqua parmi les foules qui venaient à lui des personnes qui ne tenaient pas du tout à changer leur façon de vivre. Ces gens étaient comme des vipères qui fuient un feu de brousse (3.7). Ils ne cherchaient pas à mener une vie sainte, mais ils essayaient tout de même à échapper au jugement de Dieu. Ils s'estimaient justes parce qu'ils descendaient d'Abraham. Ils s'imaginaient qu'il leur suffisait de se montrer un peu plus religieux et d'assister aux réunions de Jean-Baptiste (3.8a). Mais Jean les met en garde. Dieu ne se fie pas à l'ascendance des gens. Il peut sans difficulté susciter des enfants à partir de pierres inertes (3.8b). Le salut n'exige pas que l'homme fasse remonter son origine à une famille pieuse juive (ou chrétienne!). Dieu part de zéro lorsqu'il sauve quelqu'un.

Les gens religieux sont encore sous le jugement divin. S'ils ne font pas l'expérience du salut, ils seront punis pour leurs péchés. Dieu châtie les péchés des hommes comme un bûcheron abat un arbre qui ne porte pas de bons fruits, et le jette au feu.

Le feu est souvent un symbole de jugement. Luc l'emploie dans ce sens en 3.9, 16, 17; 9.54; 12.49; 17.29; 22.55. Le feu consume, extermine, anéantit. On jette les déchets au feu (3.9). Le feu est «inextinguible», c'est-à-dire qu'il ne s'éteint

pas (3.17). Il élimine les ordures. Il purifie en brûlant les impuretés (3.17). Chaque fois que le Nouveau Testament utilise le verbe «consumer»¹ (Matthieu 3.12; 13.30, 40; Luc 3.17; Actes 19.19; 1 Corinthiens 3.15; Hébreux 13.11; 2 Pierre 3.10; Apocalypse 8.7; 17.16; 18.8), il suggère l'extermination complète. Ce qui est brûlé «passe» (2 Pierre 3.10). Jean avertit ses auditeurs que la vie de tous les gens religieux viendra en jugement et sera consumée par le feu comme des ordures jetées dans une décharge, à moins qu'entre-temps, ils acceptent le salut à la suite de son message. (La parabole du riche et de Lazare indique clairement que le feu du jugement de Dieu continue après la mort: «Je souffre dans cette flamme», déclare le riche, Luc 16.24.)

3. Jean prêchait une vie de sainteté jusque dans le détail. Luc 3.10–14 n'a pas de parallèle chez Matthieu et Marc. Jean-Baptiste donne des instructions précises quant à la manière de vivre selon Dieu. L'essence de la sainteté est la générosité et la bonté (3.10–11). Les gens qui sont employés par le gouvernement romain comme collecteurs d'impôts ou soldats peuvent continuer à exercer leur métier, mais honnêtement, en respectant la justice et la droiture. Les péagers devront cesser d'extorquer de l'argent (3.12–13) et les soldats devront se contenter de leur solde en se gardant de leur position de force pour exercer la violence (3.14). Jean n'est pas un pacifiste au sens moderne du terme; il admet que ses convertis puissent servir dans l'armée. Mais il les exhorte à faire preuve de justice.

La prédication de Jean incluait visiblement des instructions précises sur la manière de mener une vie de sainteté. Le réveil qu'il prônait insistait sur la nécessaire sainteté de vie. Toute la Bible prêche la sainteté. Le ministère de Jean ressemble à celui d'Élie; il cherche à relever le peuple, à le ramener à l'obéissance. Tout message de réveil commence par l'annonce de Jésus, «le Seigneur» qui vient (3.4). Il est le Sauveur qui fait naître de nouveau; il suscite des enfants pour Dieu (3.8). Mais c'est aussi un Sauveur qui conduit sur la voie de la sainteté. Il est venu pour «toute chair» (3.6). Un jour, il sera établi juge. Telle doit être la substance d'une prédication de réveil spirituel. C'est le rappel de la haine que Dieu voue

au péché, le don d'un Sauveur révélé à toute conscience d'homme.

Note

¹ Grec *kataischuno*.